



Grève et rassemblement le 15 octobre pour le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites

La mobilisation reste nécessaire, indispensable contre le projet gouvernemental de réforme des retraites.

En effet, malgré la grève et les fortes manifestations unitaires du 10 septembre, le gouvernement persiste dans sa volonté d'allonger la durée de cotisations pour avoir accès à la retraite : **43 ans pour les salariés nés à partir de 1973. L'effet des décotes va accentuer de 5 à 10% l'appauvrissement des futurs retraités.**

Il organise également le transfert en tout ou partie des cotisations de la branche « famille » vers la CSG. Ce cadeau supplémentaire fait au patronat serait supporté par les ménages.

Ce projet est injuste et n'est pas équilibré. Il tourne le dos au progrès. La copie du gouvernement répond aux injonctions du patronat, de la finance et de l'Union européenne.

La défense de nos droits à la retraite... **c'est possible.** La retraite à 60 ans, les départs anticipés pour travaux pénibles dès 55 ans... **c'est possible.** Il suffit de l'inscrire dans les statuts et conventions collectives au lieu d'entrer dans un système par points individualisé.

La CGT a des propositions à faire valoir : garantir les retraites par répartition et ne pas ouvrir ainsi la voie aux assurances privées passe par l'amélioration des salaires et la création d'emplois. Le blocage des salaires affaiblit la protection sociale ! **Il est donc urgent d'augmenter les salaires du privé comme du public, les pensions et les retraites.**

La démographie et l'espérance de vie ne sont pas des boulets. Aujourd'hui, c'est le chômage devenu structurel qui plombe tout. Sans chômage, pas de déficit.

Sauver le système des retraites, cela passe aussi par l'arrêt des exonérations de cotisations patronales (27 milliards) qui n'ont jamais prouvé leur efficacité.

Le débat parlementaire qui s'est ouvert le 7 octobre dernier sur le dossier retraite doit être l'occasion pour les salariés de se faire entendre, en investissant le terrain des luttes.

C'est l'augmentation des salaires et des pensions, l'arrêt des suppressions de postes dans la Fonction publique et des licenciements dans le privé, qui entraîneront automatiquement une hausse du montant des cotisations et donc des ressources pour la Sécurité sociale.

Les 1 988 suppressions d'emploi annoncées à la DGFIP le 1er octobre, ce sont 1 988 chômeurs supplémentaires ! Ces nouvelles suppressions viennent s'ajouter aux presque 30 000 emplois déjà éliminés depuis 2002 dans notre administration.

La CGT appelle à faire partout du 15 octobre, journée nationale de grève et de manifestations interprofessionnelle, une nouvelle étape unitaire de mobilisation pour porter TOUS ENSEMBLE nos revendications.

Le vote de la loi doit avoir lieu le 15 octobre.

A Paris, une manifestation se déroulera devant l'Assemblée Nationale à l'appel des instances régionales d'Ile de France : CGT – FO – FSU et Solidaires.

En Ile et Vilaine, la section CGT Finances publiques appelle les agents à faire grève le 15 octobre pour le retrait du projet de loi du gouvernement et à participer massivement aux rassemblements appelés par l'Union départementale CGT.

Les rassemblements du 15 octobre en Ile-et-Vilaine :

- **A Rennes, à 12 heures Ancienne Préfecture Rue Martenot**
- **A Saint Malo, 11 h 30 Porte Saint Vincent**
- **A Fougères, 11 h devant la sous-préfecture**
- **A Vitry, à fixer**

**LE 15 OCTOBRE, TOUS EN GREVE A LA DRFIP 35
POUR LES RETRAITES, LES SALAIRES ET L'EMPLOI**